

INFORMATION EAUX

CAHIER
DÉTACHABLE
RÉFÉRENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

**L'Assemblée Générale du RIOB
adopte la "Déclaration de Québec"**

**Mobilisation Générale :
Le Sommet Mondial
du Développement Durable**
Johannesburg - août 2002

**Dépister et prévenir
le saturnisme**

**La qualification des exploitations
pour une agriculture raisonnée**

"Global Water Partnership - GWP"
Un nouveau statut

Conseil Mondial de l'Eau
Rapport sur les actions pour l'eau dans le monde

"HELP"
Une initiative de l'UNESCO et de l'OMM



*Office
International
de l'Eau*

Colloque International
L'EAU EN MONTAGNE
Gestion intégrée des Hauts Bassins Versants
MEGÈVE (FRANCE) - 5 - 6 SEPTEMBRE 2002

SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directeur de la publication : C. RUNEL
Coordination : C. JUERY
Rédacteur en Chef : D. DELAGE
Conseiller à la Rédaction : J.A. FABY
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE
Abonnements : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 411,46 Euro TTC
Etranger : 341,10 Euro

Office International de l'Eau
Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 48^{ème} année

Nouvelles des Agences de l'Eau

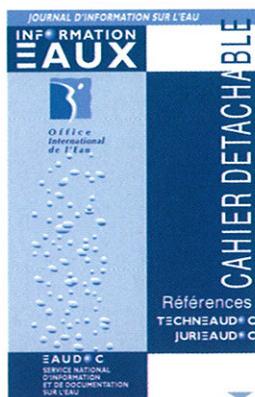
- Adour-Garonne 2
- Rhin-Meuse 2
- Rhône-Méditerranée-Corse 3
- Seine-Normandie 4

Actualités

- Françaises 5
- Vie des Sociétés 9
- Autour du Monde 11
- Librairie 14
- Lu dans la Presse 16
- RIOB 18

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 18

Visitez aussi notre site internet :
<http://www.oieau.org>



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Agenda 20
des
Evénements



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RIOB ADOpte LA "DÉCLARATION DE QUÉBEC"

(extraits)

Du 28 au 30 Mai 2002, 186 représentants des administrations gouvernementales, chargées de la gestion de l'eau, d'organismes de bassin existants ou en cours de création, de 48 pays, ainsi que des institutions de coopération bi et multilatérales intéressées, se sont réunis à Québec (Canada), dans le cadre de la cinquième Assemblée Générale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), afin de réfléchir ensemble aux moyens les mieux adaptés pour atteindre les objectifs d'une gestion globale, équilibrée et rationnelle des ressources continentales en eau de surface et souterraine.

Ils ont constaté que tous les problèmes ne peuvent plus désormais être abordés de façon sectorielle ou localisée, ni séparément les uns des autres, et que la recherche de solutions doit passer par une approche intégrée et respectueuse des ressources et des milieux naturels, organisée à l'échelle pertinente des bassins hydrographiques.

En effet, les bassins sont les territoires naturels où l'eau s'écoule, en surface comme dans le sous-sol, quelles que soient les frontières et limites nationales ou administratives traversées.

Dans le cadre de la préparation de la Conférence des Nations Unies de Johannesburg (RIO + 10) en Août 2002 et du III^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Kyoto en Mars 2003, **les délégués ont recommandé**, pour atteindre ces objectifs, de mettre en application, partout dans le monde, les modalités suivantes :

- **Une politique de l'eau doit se concevoir sur la durée :** adopter les textes juridiques et les mettre en application, moderniser les structures, étudier, financer, réaliser les projets, tout cela nécessite au moins une et même souvent plusieurs décennies, avant de produire des résultats tangibles, autres que ponctuels ;
- **Le rôle et les compétences de chaque intervenant, ainsi que leurs droits et leurs devoirs et les modalités de leur participation et de la concertation entre eux, doivent être définis précisément, dans un cadre juridique modernisé et cohérent**, dont les Pouvoirs Publics doivent se donner les moyens effectifs d'application et de contrôle sur le terrain ;
- **A côté des administrations gouvernementales compétentes, la participation des représentants des autorités territoriales concernées, des différentes catégories d'usagers de l'eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que des associations porteuses d'intérêts collectifs, doit être assurée au sein de conseils ou comités de bassin ;**

Le développement de capacités d'information des représentants de ces partenaires est indispensable pour leur permettre d'assumer pleinement les responsabilités et missions qui leur incombent dans le cadre de la politique de bassin.

- **Des lois, règlements et normes doivent fixer précisément :**
 - les modalités selon lesquelles tous les utilisateurs des ressources et des écosystèmes d'un bassin pourront être autorisés à effectuer des prélèvements d'eau brute, des rejets d'eaux usées, des aménagements ou travaux susceptibles de modifier les écoulements ou les milieux naturels,
 - les moyens de contrôle de conformité dont disposent les Pouvoirs Publics,
 - les poursuites et condamnations qu'encourent les contrevenants.
- **Des schémas directeurs, élaborés dans la concertation et la transparence, doivent fixer les objectifs à atteindre à moyen terme dans chaque grand bassin ;**

- **Des systèmes intégrés d'observation et de monitoring, fiables, représentatifs et faciles d'accès, doivent être organisés dans chaque bassin**, afin de connaître l'état de la ressource et des milieux, ainsi que les usages et les pollutions, et de suivre leur évolution dans le temps pour notamment évaluer l'efficacité des programmes mis en œuvre et la conformité aux objectifs fixés par les schémas directeurs.

Ces systèmes doivent être harmonisés de façon à permettre des synthèses et des comparaisons inter-bassins, ainsi qu'au niveau national de chaque pays et au niveau international.

Les études et documents concernant chaque bassin doivent être inventoriés, réunis et rendus accessibles à tous.

- **La mise en place de systèmes spécifiques de financement reposant, au moins partiellement, sur la participation et la solidarité des usagers et des pollueurs, s'impose pour assurer la réalisation successive des programmes prioritaires d'intervention, nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par les schémas directeurs.**

Les délégués du RIOB recommandent la mise en place des redevances de bassin assises sur les principes utilisateurs-payeurs et pollueurs-payeurs dont l'efficacité a été démontrée partout où elle a été réalisée.

De telles redevances permettent de mobiliser des sommes importantes utiles au financement du secteur, tout en assurant une solidarité entre l'amont et l'aval des bassins et entre catégories d'usagers et tout en ayant un effet incitatif sur la réduction des consommations et sur le contrôle des pollutions.

Le RIOB recommande d'appliquer la notion de progressivité aux redevances pour adapter ces systèmes modernes de financement à la situation propre à chaque pays.

Il est souhaitable que ces redevances soient fixées par consensus au sein des comités de bassin et qu'elles soient gérées à ce niveau par un organisme spécialisé.

- **Pour les grands fleuves, lacs ou mers partagés, les accords et stratégies, les programmes, les financements et les contrôles doivent être conçus au niveau de l'ensemble de leurs bassins versants et des accords de coopération confortés entre les Pays riverains.**

La création de commissions internationales, se réunissant fréquemment et à périodicité régulière et qui associeraient à une gestion globale et durable, l'ensemble des administrations concernées, des collectivités locales et des usagers des pays riverains, devra permettre un meilleur dialogue, l'échange des informations utiles et de renforcer la coopération transfrontalière.

L'Aide Publique au Développement bi et multilatérale doit être désormais particulièrement mobilisée pour soutenir les projets de création d'organismes de bassin.

**RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES
DE BASSIN - RIOB**

21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Fax : 01.40.08.01.45
riob2@wanadoo.fr
<http://www.riob.org>

ADOUR- GARONNE



UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Afin de répondre à une demande de plus en plus pressante des collectivités locales (élus et techniciens), la Délégation paloise de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a organisé le 8 avril au château de Franqueville à Bizanos, **une journée de rencontre et de formation sur le thème de "l'assainissement non collectif"** (ou assainissement autonome).

Cette journée s'adressait essentiellement aux personnes recrutées dans le cadre du dispositif emplois-jeunes pour les départements des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Ont répondu présents à cette invitation 45 "emplois-jeunes", ainsi que les représentants des services de l'Etat (DDASS et DDE), des services techniques des départements (SATESE et responsables des services de l'Eau) et le personnel de la Délégation, **soit un total de 70 personnes environ**.

En complément des aspects techniques et de formation, cette journée avait pour objectif de rassembler les techniciens des Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du territoire de la Délégation paloise pour qu'ils puissent se connaître, échanger et faire profiter de leur expérience dans ce domaine l'ensemble des participants. Afin de faciliter les échanges entre ces professionnels, un annuaire des SPANC et des principaux interlocuteurs locaux avait été préparé pour les trois départements ; un annuaire SPANC du Bassin Adour-Garonne sera prochainement édité sur ce modèle.

Les principaux thèmes abordés au cours de cette journée ont été : l'assainissement autonome et les SPANC, avec notamment les aspects réglementaires, l'organisation et le fonctionnement du SPANC et les aides des départements et de l'Agence de l'Eau. L'après-midi été

consacrée à divers témoignages de jeunes sur leurs actions et leur métier.

Rappelons que l'Agence de l'Eau Adour-Garonne accompagne depuis l'origine la mise en place d'emplois-jeunes dans le domaine de l'environnement aquatique. Pour les postes créés par les collectivités locales ou les structures intercommunales ayant pour objectif principal la mise en oeuvre d'un SPANC, l'aide qu'elle apporte aux frais de rémunération passe de 30 à 50 % du montant de la rémunération (charges comprises), déduction faite de l'ensemble des aides publiques et notamment celle de l'Etat.

L'aide au financement des frais de première installation est forfaitaire, versée en une seule fois au moment du recrutement, à hauteur de 1 500 € (10 000 francs) par emploi-jeune. L'aide au fonctionnement est également forfaitaire et atteint 1 800 € (12 000 francs) par an et par emploi-jeune, pour les postes créés dans les secteurs renforcés.

Enfin, l'Agence accompagne la professionnalisation (frais de formation) de ces jeunes à hauteur de 80 % d'un montant retenu de 2 300 € par emploi-jeune.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX
Tél. 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
<http://www.eau-adour-garonne.fr>

RHIN-MEUSE



3^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU : FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, qui met quotidiennement son expertise et ses compétences au service de l'eau et des milieux naturels, s'investit aussi dans des opérations qui visent de façon générale à contribuer à la réflexion et à l'action dans le domaine de la préservation de la ressource en eau. Ainsi, l'Agence de l'Eau participe au projet "**Les voix de l'eau**", qui a pour but de rassembler des messages, des témoignages, des opinions sur l'eau. Ceux-ci seront transmis ensuite au **World Water Council**, pour servir de base aux débats qui auront lieu lors du **3^{ème} Forum mondial de l'eau, du 16 au 23 mars 2003 à Kyoto**, au Japon.

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse invite donc les internautes à s'exprimer sur l'eau en remplissant, en ligne sur le site Web de l'Agence, un formulaire. Ces messages seront intégralement transmis au Water World Council. Par ailleurs, les auteurs, petits et grands, des messages jugés les plus intéressants recevront un stylo de l'Agence de l'Eau.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Rozérieulles - BP 30019
57161 MOULIN LES METZ
Tél. : 33 03 87 34 47 00 - Fax : 33 03 87 60 49 85
<http://www.eau-rhin-meuse.fr>

REVUE "EAUX" : SPÉCIAL GRANDS FLEUVES

Le dernier numéro de la revue "EAUX" de l'Agence de l'Eau, est consacré à la gestion des grands fleuves européens, suite à la Conférence "Lyon Fleuves 2001", qui s'est tenue du 6 au 8 juin 2001 à Lyon.

"**Agir ensemble pour une gestion durable des systèmes fluviaux**" : c'est l'ambition que s'était donnée l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse en organisant cette conférence internationale. D'autant que l'invitation s'adressait à la Communauté Scientifique, d'une part, et aux "gestionnaires" des grands fleuves, d'autre part. Il s'agissait, en effet, de permettre aux seconds de mieux tirer les enseignements des travaux des premiers, et d'inciter les premiers à mieux répondre aux interrogations des seconds.

Parce que la gestion des grands fleuves, européens en l'occurrence, est soumise à des éclairages différents, parce qu'elle suppose une approche bien sûr technique, mais aussi économique, sociologique et ethnologique, elle s'enrichit nécessairement de la confrontation des points de vue des gestionnaires et des scientifiques.

Pour être peut-être évidente, cette conception de la gestion durable par le partage des expériences n'en est pas moins nouvelle, et c'est ce qui a fait toute l'originalité des journées lyonnaises auxquelles ont assisté quelque 500 personnes venues de l'Europe entière.

Fort de l'expérience de plus de dix ans d'études et d'actions menées sur le Rhône, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse a souhaité valoriser cet acquis, mais en le confrontant à ceux d'acteurs de l'eau d'autres bassins versants : la Loire, la Seine bien entendu, mais aussi le Rhin, l'Ebre, le Danube ou le Pô, pour ne citer que les plus importants d'entre eux...

Car si les contextes sont différents d'un fleuve à l'autre, les problèmes et surtout les objectifs sont souvent comparables. Ce sont ceux qui ont été retenus comme thèmes des différents ateliers : les crues et les usages de l'espace alluvial, la gestion partagée et raisonnée de la ressource, les usages du fleuve et la réhabilitation "physique" du milieu, les activités du bassin versant et la préservation de la qualité de l'eau.

Parallèlement à la diffusion des actes de cette conférence internationale, ce numéro spécial de la revue "Eaux" se propose d'en tirer les principaux enseignements en s'appuyant sur quelques unes des nombreuses interventions qui l'ont enrichie.

Essentiellement rédigé avec l'appui de journalistes ayant assisté à la conférence, et sur la base de quelques interviews d'intervenants, il vise à broser en quelques pages un panorama synthétique de ce qui s'est dit au cours de ces trois journées d'échanges libres et constructifs, que l'Agence de l'Eau se félicite d'avoir pu permettre.

INNOVIGNE & VIN

19 ET 20 JUIN 2002 À GRUISSAN (AUDE)

L'activité viti-vinicole est largement présente sur le Bassin Rhône-Méditerranée-Corse et la prévention des pollutions qui en découlent est une priorité pour l'Agence de l'Eau.

Pour cette deuxième édition des rencontres professionnelles de la vigne et du vin "**Innovigne & Vin**", l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse organise une conférence-débat sur la thématique "**Pollution de l'eau par les pesticides : état, diagnostic et actions engagées**".

Dans l'espace exposition, un stand permettra aux visiteurs de s'informer sur les dispositifs et les actions de l'Agence de l'Eau destinés à la réduction de la pollution viti-vinicole.

Pour plus d'informations, voir aussi :
<http://www.innovigne-vin.com>

DEUXIÈME ÉDITION DU LIVRE "TRAITEMENTS DE SURFACES - ÉPURATION DES EAUX"

Afin d'informer les entreprises de traitements de surfaces, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et le SITS (Syndicat Général des Industries de Matériels et Procédés pour les Traitements de Surfaces) se sont associés pour éditer un ouvrage de près de 300 pages consacré aux technologies et matériels d'épuration des effluents de cette branche industrielle.

Ce document sur "l'état de l'art" résulte de la mise en commun des compétences de sociétés d'ingénierie, de réalisation d'installations de dépollution, ainsi que des Agences de l'Eau.

Cette 2^{ème} édition, mise à jour en 2002, intègre les dernières évolutions réglementaires et technologiques.

Chapitre 1 :

❖ Epurer : pourquoi, comment, avec quelles aides ?

Chapitre 2 :

❖ Procédés et technologies d'épuration

- techniques chimiques, physiques, électrolytiques,
- mesure et régulation du pH et du rH,
- stockage et distribution des réactifs,
- autosurveillance des rejets,
- exploitation et maintenance,
- hygiène et sécurité.

Chapitre 3 :

❖ Exemples de filières d'épuration.

AGENCE DE L'EAU
RHONE MEDITERRANEE CORSE
2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03
www.eaurmc.fr



EAU PURE - EAU PROPRE :

LES COLLECTIVITÉS LOCALES DE L'OISE ET DE L' AISNE RÉCOMPENSÉES

En mars dernier, le comité de suivi de la Charte Qualité des Chantiers de Canalisations Oise-Aisne et le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie - Vallée d'Oise, avec le soutien des Conseils Généraux de l'Oise et de l'Aisne ont récompensé 18 collectivités dans le cadre du concours "Eau pure - Eau propre" volet "Collectivités locales, réseaux d'assainissement".

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie organise ce concours "Eau pure - Eau propre" depuis 8 ans.

Le volet "Collectivités locales, réseaux d'assainissement" récompense, tous les deux ans, les collectivités locales dont le projet d'assainissement, de son élaboration jusqu'à son application, s'inscrit dans une démarche de charte qualité.

La Charte Qualité des Chantiers de Canalisations Oise Aisne est un document signé par les principaux partenaires locaux de l'assainissement : maîtres d'ouvrages, maîtres d'oeuvre, canalisateurs, fabricants, organismes de contrôle et financeurs. Elle définit les démarches collectives à mettre en oeuvre pour rendre les acteurs solidaires et viser ensemble le même but : construire des réseaux d'assainissement collectif de qualité qui s'inscrivent dans la durée pour protéger le milieu naturel et veiller à la pérennité des investissements des collectivités.

Les **18 maîtres d'ouvrage primés** dans l'Oise et dans l'Aisne, ont donc réalisé leur réseau d'assainissement en respectant les étapes suivantes :

- des études préalables pour la conception du projet (topographie, encombrement du sous-sol...),
- un règlement de consultation précis des entreprises, privilégiant le choix du mieux disant,
- une préparation concertée du chantier avant l'exécution des travaux,
- deux ordres de services pour initier la réalisation des travaux,
- des contrôles,
- un bilan technique du chantier.

Les partenaires des maîtres d'ouvrages (maîtres d'oeuvre, fournisseurs de canalisation, entreprises de pose...) ont également été à l'honneur et ont reçu à cette occasion un diplôme "Eau pure - Eau propre" pour leur participation à la réussite des chantiers d'assainissement.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. 01 41 20 16 00 - Fax. 01 41 20 16 84
www.eau-seine-normandie.fr



AUTOSURVEILLANCE

TESTEZ VOTRE STATION D'EPURATION

Spécialement conçue pour réaliser durant 1 an le suivi d'une station d'épuration de moins de 10 000 équivalent-habitants, la mallette d'autosurveillance de l'Office International de l'Eau permet de réaliser les tests hebdomadaires suivants : limpidité, recherche du voile de boue, recirculation, décantation, ammoniacale, nitrate, phosphate (en option). Un kit de recharge permet de renouveler les réactifs d'analyses chaque année.

Poids : 5 kg - Dimensions : 46 x 33 x 15 cm



Prix : 360 Euros HT*
Recharge annuelle : 61 Euros HT*
* hors option phosphate



AVEC LA MALLETTE D'AUTOSURVEILLANCE

Commande
Office International de l'Eau - Le CNFME
Rue du Cdt. Belmont - 23300 La Souterraine
Tél. : 05 55 63 23 68 - Fax : 05 55 63 28 45 - cnfme@oieau.fr

FAO : "AMÉNAGEMENT DES BASSINS VERSANTS"

LE 4 SEPTEMBRE 2002 - MEGÈVE

En prélude au colloque international "L'eau en montagne - Gestion intégrée des hauts bassins versants" qui se déroulera les 5 et 6 septembre prochains à Megève, la FAO (Food and Agriculture Organization) organise le 4 septembre un atelier intitulé "Préparons la nouvelle génération des programmes d'aménagement de bassins versants".

Regroupant des spécialistes venant de toute l'Europe, l'atelier de Megève se déroulera avec l'objectif général de partager, échanger et disséminer l'information sur les résultats obtenus et les lacunes observées en matière d'aménagement de bassins versants et de fournir le support nécessaire pour un développement effectif des programmes futurs.

Se basant sur l'examen des expériences passées et une analyse plus approfondie au travers de cas d'études, l'atelier se propose d'atteindre les objectifs suivants :

- Identifier la nature et l'importance des résultats obtenus et lacunes existantes ;
- Tirer les leçons apprises/tirées des expériences en la matière ;
- Proposer des directives pour une mise en œuvre plus appropriée des programmes futurs, avec une attention particulière au rôle que devrait jouer l'aménagement intégré des bassins versants dans la conservation et l'utilisation durable des ressources en eau.

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EAU - CIEAU

UN SITE RÉSERVÉ
AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ



Le CIEau (Centre d'Information sur l'Eau) vient d'ouvrir le site de son réseau "Médic'eau" dédié aux médecins.

Le réseau "Médic'eau" est porteur d'une image positive des distributeurs d'eau auprès d'une profession en qui les consommateurs placent une grande confiance lorsqu'il s'agit de les informer sur la qualité de l'eau.

L'accès se fait après inscription sur le site :
www.medicseau.com

UN FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla - 00100 Rome, Italy
Tél. : 39 06 570-56095 - Fax : 39 06 570-5137
Moujahed.Achouri@fao.org

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EAU

B. P. 5 - 75362 Paris Cedex 08
Tél. : 01 42 56 20 00 - Fax. : 01 42 56 01 87
www.cieau.com

NOVATECH 2004

DU 7 AU 9 JUIN 2004 - LYON

La 5^{ème} édition de NOVATECH, Conférence Internationale sur les Nouvelles Technologies en Assainissement Pluvial, se tiendra à Lyon du 7 au 9 juin 2004.

GRAIE

Domaine scientifique de la Doua
66 boulevard Niels Bohr - B. P. 2132
69603 Villeurbanne Cedex
Tél. : 04 72 43 83 68 - Fax. : 04 72 43 92 77
graie@urgc-hu.insa-lyon.fr

CONFÉRENCE

**Va-t'on vers une crise mondiale de l'eau ?
Une gestion spécifique des hauts bassins
versants s'impose.**

Le Mardi 11 juin 2002, à 17 heures
au Centre d'Accueil de la Presse Etrangère (CAPE)

Maison de Radio France
116, avenue du Président Kennedy - 75016 Paris
(RER C - Station Kennedy/Radio France)

Inscription : C. Runel - Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

Colloque International
L'EAU EN MONTAGNE
Gestion intégrée des Hauts Bassins Versants
MEGÈVE (FRANCE) - 5 - 6 SEPTEMBRE 2002

SATURNISME : DÉPISTER ET PRÉVENIR

La **Direction Générale de la Santé** a établi pour le grand public un dossier sur le saturnisme. Il permet de donner des informations générales sur le plomb, sa toxicité, ses différentes sources d'exposition, tant professionnelles que domestiques (peintures, eau, air, alimentation), ainsi que des recommandations aux occupants de logements anciens comportant des peintures au plomb et des canalisations en plomb.

LE PLOMB DANS L'EAU

Le plomb a été largement utilisé pour la fabrication de canalisations d'eau potable de petit diamètre :

- jusque dans les années 1950 pour les réseaux intérieurs de distribution d'eau (parties privatives situées après compteur) ;
- jusque dans les années 1990 pour les branchements publics (portions de canalisations situées avant compteur qui relie le réseau de distribution public au réseau intérieur d'une habitation).

Le décret du 5 avril 1995 a interdit la mise en place de canalisations en plomb. L'arrêté du 10 juin 1996 a interdit l'emploi de brasures contenant du plomb. Enfin, l'arrêté du 29 mai 1997 modifié fixe la liste des métaux, alliages et revêtements métalliques autorisés pour la fabrication des équipements en contact avec l'eau potable. Il fixe notamment des teneurs maximales en plomb pour certains alliages.

Néanmoins, dans les installations existantes de distribution, outre les canalisations en plomb, d'autres matériaux peuvent être à l'origine de quantités significatives de plomb dans l'eau : les alliages de cuivre (qui peuvent comporter jusqu'à 5 % de plomb), l'acier galvanisé (qui peut comporter jusqu'à 1 % de plomb), les soudures dites à l'étain, utilisées pour assembler les réseaux en cuivre et qui peuvent contenir jusqu'à 60 % de plomb, et même le PVC stabilisé avec des sels de plomb.

A la sortie des captages et des usines de traitement d'eau potable, l'eau ne contient généralement pas de plomb. C'est au contact des canalisations en plomb, que l'eau se charge progressivement, et ce d'autant plus que :

- le temps de stagnation de l'eau dans les canalisations est important ;
- la longueur des canalisations est importante ;
- l'eau est acide (pH < 6,5) et faiblement minéralisée (A noter qu'il est déconseillé de mettre en œuvre un adoucisseur sur la canalisation générale d'eau froide d'un immeuble, qui a pour conséquence de rendre l'eau très corrosive vis-à-vis des métaux et du plomb en particulier) ;
- la température de l'eau est élevée ;
- il existe des phénomènes d'électrolyse, dus par exemple à la mise à la terre sur des canalisations d'eau potable (c'est interdit) ou à la juxtaposition de matériaux différents.

Dans le but de diminuer l'absorption de plomb par l'eau du robinet, et plus particulièrement pour les personnes les plus sensibles (bébés et femmes enceintes), le décret N° 2001-1220 du 20 décembre 2001 abaisse la valeur limite de plomb dans l'eau : 50 µg/l actuellement, le seuil devra passer à 25 µg/l fin 2003, puis à 10 µg/l fin 2013.

La DGS a édité un dépliant qui met en garde contre les dangers liés au plomb et donne des conseils pour éviter les contaminations.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
8, avenue de Ségur - 75007 PARIS
www.sante.gouv.fr

“PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT” :

DÉVELOPPER L'ÉCOCITOYENNETÉ

Initié en 1999, le "Printemps de l'Environnement" est une opération d'envergure nationale dont le principal objectif est le développement de l'écocitoyenneté et d'une véritable conscience écologique, à travers la promotion de gestes quotidiens. L'opération fédère notamment de nombreuses initiatives en faveur de l'environnement, menées par tous types d'acteurs (citoyens, associations, collectivités locales, organismes publics, établissements scolaires, entreprises...). Il appartient aux Préfets de Région de choisir, au cours du printemps, les dates auxquelles seront organisées les manifestations dans leur circonscription, et de les réaliser en une ou plusieurs séquences. Les manifestations du "Printemps de l'Environnement" peuvent également se dérouler en liaison avec les Journées Mondiales organisées par les Nations Unies (Journée Mondiale de l'Environnement le 5 juin, Journée Mondiale de l'Eau le 22 mars...) ou d'autres manifestations régionales. Labellisées par les DIREN, les initiatives portent le plus souvent sur l'eau, la faune, la flore, l'air, les déchets, mais aussi le bruit, les économies d'énergie, les modes de transport alternatifs ou le développement durable...

Elles sont gérées localement afin de laisser toute autonomie aux collectivités et aux associations.

Les actions sont par ailleurs souvent abordées sous l'angle de concours, d'expositions ou de festivals. Elles sont, par exemple, l'occasion de réaliser des opérations de nettoyage, de collecte, d'entretien et de réhabilitation d'espaces naturels, ou encore de découvrir la faune et la flore sauvages. En 2002, les acteurs concernés ont donc à nouveau l'occasion de mettre en valeur des actions qui les ont mobilisés tout au long de l'année.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
20 avenue de Ségur - 75007 PARIS
Tél. : 01 42 19 16 52
<http://www.environnement.gouv.fr>

AGRICULTURE RAISONNÉE : QUALIFICATION DES EXPLOITATIONS

Le Gouvernement a signé le 24 avril les décrets sur la qualification des exploitations engagées dans l'agriculture raisonnée.

Ces décrets permettent la mise en œuvre effective du dispositif de l'agriculture raisonnée qui offre à tous les agriculteurs volontaires la possibilité d'adhérer à une démarche de qualification portant sur l'ensemble des conditions environnementales de production de leur exploitation.

L'agriculture raisonnée correspond à des démarches globales de gestion d'exploitation qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations.

La qualification repose sur un **référentiel technique**, véritable incitation à l'amélioration des pratiques agricoles. La qualification des exploitations et son contrôle seront assurés par des organismes certificateurs indépendants. L'efficacité du dispositif sera régulièrement examinée au sein de la Commission nationale et des Commissions régionales de l'agriculture raisonnée où sera représenté l'ensemble des acteurs de la filière. En outre le dialogue avec l'ensemble des associations de consommateurs sera poursuivi au sein du Conseil National de la Consommation.

L'agriculture raisonnée ne constitue pas un nouveau signe de qualité, mais une démarche de progrès appliquée à l'ensemble de l'exploitation qui prend en compte les objectifs d'un développement durable de l'agriculture. Elle s'adresse à tous les agriculteurs.

Elle ne doit pas être confondue avec le mode de production biologique. L'agriculture biologique reste le choix des producteurs engagés dans un mode de production spécifique et exigeant, basé sur le refus d'utiliser des intrants de synthèse (engrais, produits phytosanitaires).

L'agriculture biologique est donc prioritairement orientée vers le respect des équilibres naturels et le respect de la biodiversité.

Parce qu'il ne doit pas y avoir de confusion avec les signes officiels de qualité, dont le mode de production biologique, un projet de décret précisera des règles strictes d'étiquetage des produits issus de l'agriculture raisonnée.

“LE CHAMP DES VILLES”

L'EAU ENVAHIRA MONTMARTRE

Du 18 au 20 octobre 2002



“Le Champ des villes” se veut un rendez-vous annuel, une création inédite sur un lieu hautement symbolique, **Montmartre**, un événement phare de la vie culturelle parisienne.

La première édition sera consacrée à l'eau ; elle se propose d'être une invasion tout à fait inédite des rues et places de la ville.

A la mi-octobre, en effet, les parisiens seront invités à gravir les pentes de la Butte Montmartre vers le quartier des Abesses : on y célébrera l'eau de façon poétique et littéraire, plastique, dans une approche résolument contemporaine, alliant la plus haute exigence dans la qualité des intervenants et de leurs manifestations, au désir affiché de provoquer l'engouement de tous.

Investissement poétique de la ville et fête populaire, tel est l'esprit de ce “Champ des Villes”, qui s'ancrera en mars, au “Printemps des Poètes”, pour déployer ses voiles et ne rentrer à quai, pour “Lire en Fête”, qu'à l'automne prochain.

Charles PAILHERY
ASSOCIATION “LA FÊTE À JACQUES”
26 rue Tholozé - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 57 27 47 - Fax : 01 42 54 95 81
lfj@noos.fr

MEDEF INTERNATIONAL : DEUX JOURNÉES POUR CONNAÎTRE LA RUSSIE

MEDEF International organise les 17 et 19 juin les **rencontres de Moscou**. Elles permettront de rencontrer des personnalités officielles et des industriels de Russie, et d'écouter les avis d'experts sur les opportunités d'affaires dans ce pays.

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES**
78 rue de Varenne - 75349 Paris 07 SP
Tél. : 01 49 55 49 55

MEDEF INTERNATIONAL
31 av Pierre 1^{er} de Serbie - 75784 Paris Cédex 16
Tél. : 01 40 69 44 44 - Fax : 01 47 23 47 32
www.medef.fr

UNE CHARTE POUR GARANTIR L'ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS

Dans la perspective du **Sommet Mondial pour le Développement Durable** du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg, les organismes consultés par le **Comité Français pour le Sommet Mondial du Développement Durable (CF-SMDD)** ont estimé utile que la France propose aux Etats présents à Johannesburg, et si possible avec l'appui des Etats-Membres de l'Union Européenne, **une Déclaration pour la garantie d'accès aux services essentiels.**

Cette Déclaration pourrait déboucher ultérieurement sur un protocole international auquel adhéreraient les Etats concernés. Il inclurait le rôle des ONG partenaires et contiendrait des mécanismes aptes à accentuer la mobilisation des institutions financières internationales et des entreprises concernées sur des objectifs ambitieux et rapprochés.

Cette Déclaration devrait préciser le rôle des partenaires appelés à concourir à la mise en œuvre des services essentiels et les règles d'organisation (gouvernance) qui présideraient au fonctionnement de ces services. Elle fixerait également les besoins à prendre en compte et les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation de ses objectifs.

La France occupe une situation privilégiée pour élaborer cette Déclaration car elle dispose des organisations publiques pertinentes et des opérateurs publics ou privés partenaires. Elle a également mis en place des mécanismes de financement et de solidarité.

Dans cet esprit, le projet de Déclaration viserait en premier lieu à traiter les problèmes rencontrés dans les pays émergents et en développement ainsi que par les habitants défavorisés socialement ou territorialement des pays industrialisés.

L'avant-projet rédigé par le groupe de travail du CF-SMDD aborde ainsi des thèmes cohérents avec les problèmes rencontrés sur le terrain : nature des services essentiels et finalités ; principes constitutifs de la garantie d'accès ; parties prenantes à l'organisation des services ; mécanismes de solidarité et de financement ; gouvernance et éthique.



RÉFLEXION SUR L'ÉLARGISSEMENT DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ SUR L'EAU

Le Comité Français pour le Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg réunit les expertises des institutions, mais aussi de la société civile. C'est à ce titre que P.M. GRONDIN, du PS-Eau, et P.A. ROCHÉ, Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont présenté une initiative baptisée "**le centime par m³**". Un constat : tout le monde est d'accord pour développer les programmes d'eau et d'assainissement dans les pays en voie de développement. La multiplicité des actions de coopération engagées tant publiques que d'initiative privée, entraîne une gestion globale difficile des projets : les interventions sont de petite taille, relevant plus de l'aide au développement et de l'humanitaire d'urgence ; les consommateurs finaux ne sont pas impliqués.

Pour pouvoir réaliser des actions d'envergure, il faudrait pouvoir disposer de budgets plus importants que ceux mobilisés actuellement.

L'idée est d'inciter les services publics locaux d'eau et d'assainissement à une mobilisation volontaire pour des actions de solidarité.

Les auteurs proposent une démarche de **labellisation** de ces actions, ouvrant droit à une aide financière et technique de la part des Agences de l'Eau et/ou d'autres donneurs acteurs, les collectivités et associations restant maîtres de la gestion des projets lancés.

En allant plus loin, un dispositif national pourrait être mis en place : élargi à d'autres consommateurs d'eau comme les industriels, il pourrait correspondre à **une journée de dépense d'eau** (symboliquement en référence à la Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars), soit 0,3 % de la facture d'eau.

S'il était adopté à l'échelle de l'Union Européenne, ce projet pourrait ainsi mobiliser plusieurs centaines de millions d'euros et permettre le financement d'interventions ayant un impact à long terme sur les populations des pays en voie de développement.

CF-SMDD

66 rue de Bellechasse
75007 PARIS

PROGRAMME SOLIDARITÉ EAU

32, rue Le Peletier - 75009 PARIS
Tél. : 01 53 34 91 24 / 20 - Fax : 01 53 34 91 21
www.pseau.org/

SOCAM DEVIENT INVENSYS

Les sociétés SOCAM (France), SMET (Maroc), AQUACOM (Belgique), CONTAGUA (Espagne), SPX (Allemagne), MEINECKE (Allemagne), et PREMEX (Slovaquie) sont regroupées au sein de la division Energy Management du groupe INVENSYS plc.

INVENSYS plc est un acteur global dans les industries de contrôle et de l'automatisation. Sa division INVENSYS Metering Systems est leader mondial pour la fourniture des solutions complètes pour le comptage d'eau, du gaz et de l'électricité dont les fondations sont basées sur la haute technologie, les systèmes de communication et une qualité de service supérieure.

INVENSYS

58 rue Etienne Dolet
92245 Malakoff cedex
Tél. : 01 55 58 40 60 - Fax : 01 42 53 35 16

ENDRESS + HAUSER S'ÉTABLIT AU PORTUGAL

ENDRESS + HAUSER, bien connu pour ses appareils de mesure et d'analyse, vient de s'implanter au Portugal en acquérant son distributeur Tecnisis Lda. Le Groupe complète son implantation et il est ainsi présent dans 38 pays.

ENDRESS + HAUSER METSO AG

Sternenhof strasse 21 - CH 4153 REINACH BLI
Tél. : 41 61 7 15 75 75 - Fax : 41 61 7 11 16 50
www.endress.com

ONDEO RECONSTRUCTION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE KAOHSIUNG (TAÏWAN)

Le Taïwan Water Supply Corporation, chargé de l'alimentation en eau potable de l'île de Taïwan, a confié à la société mixte constituée de Ondeo Degremont (SUEZ), et de Ecotek, filiale de la société taïwanaise China Steel, la réhabilitation et l'exploitation de l'usine de production d'eau potable de Kaohsiung, deuxième ville de l'île.

Le montant global du contrat réalisé avec Ecotek s'élève à 200 millions d'euros. Ondeo Degremont y participe à hauteur de 90 millions d'euros. Le contrat porte sur la réhabilitation de certains équipements, la construction de nouveaux ouvrages et l'exploitation de la nouvelle usine pour une durée de 15 ans. Conçue pour améliorer la qualité de l'eau de cette ville de 3 millions d'habitants, la nouvelle installation produira 450 000 m³/j, dès mars 2004.

Afin de réduire la dureté de l'eau, d'éliminer les polluants et les molécules responsables des mauvais goûts et mauvaises odeurs, les technologies les plus modernes ont été proposées : décantation pulsée, décarbonatation à la soude, filtration sur sable, ozonation, filtration sur charbon actif. Autant de solutions performantes qui répondent aux attentes des taïwanais en matière de qualité de l'eau.

LYONNAISE DES EAUX - ONDEO - SUEZ

18 Square Edouard VII - 75316 PARIS cedex 09
Tél. : 01 46 95 50 00 - Fax : 01 46 95 43 15
www.suez-lyonnaise-eaux.fr

UNION DES INDUSTRIES CHIMIQUES - UIC DES PROPOSITIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

L'industrie chimique française évolue dans un contexte exigeant sur les plans économique et industriel. C'est une industrie clé pour la France, et les industriels de la chimie sont soucieux d'assurer un développement équilibré de leur secteur.

Pour expliquer l'importance économique, mais aussi les problématiques de développement de l'industrie chimique en France, l'Union des Industries Chimiques (UIC) a réalisé un dossier. "Pour un développement équilibré : les propositions de l'industrie chimique française". Ces propositions d'actions s'articulent autour des cinq domaines suivants :

- l'attractivité de la France sur les plans économique et social,
- l'innovation technologique,
- l'énergie et le transport,
- la sécurité et la maîtrise des risques,
- la santé et l'environnement.

Sur ce dernier point, l'industrie chimique française a progressé en protégeant de mieux en mieux l'environnement dans tous les domaines : émissions dans l'eau et dans l'air, gestion des déchets... Elle considère que son implication dans la stratégie environnementale est source de progrès et souhaite que des contrats négociés entrent véritablement dans la pratique.

Ces propositions peuvent enrichir la connaissance et la compréhension de l'industrie chimique et alimenter les réflexions, les travaux et les relations avec ce secteur.

UNION DES INDUSTRIES CHIMIQUES

14 rue de la République - 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 53 11 00 - Fax : 01 46 96 00 59
uicgeneral@uic.fr
www.uic.fr

VIVENDI

GESTION DES EAUX D'INDIANAPOLIS

USFilter Operating Services Inc., filiale de Vivendi Environnement, vient d'être sélectionnée par la ville d'Indianapolis pour gérer ses services d'eau potable dans le cadre d'un partenariat public-privé sur vingt ans, évalué à environ 1,5 milliard de dollars. Cette décision de la douzième ville des Etats-Unis représente le plus important partenariat public-privé du secteur de l'eau dans ce pays.

USFilter sera chargée de l'exploitation, de la maintenance et du service clientèle du service d'eau potable de la ville d'Indianapolis, qui dessert actuellement 1,1 million de personnes. Sur ces 1,5 milliard de dollars, environ 400 millions seront alloués aux projets de réhabilitation des infrastructures.

La force du projet de USFilter repose sur la mise en avant des programmes de transition, des relations avec les salariés, de l'approche technique, de l'expérience, des coûts de gestion, du service clientèle ainsi que l'implication locale. Cette victoire tient surtout à la démarche proactive de USFilter pour résoudre les problèmes de goût et d'odeur qui nuisent au service depuis des années, ainsi qu'à son engagement à investir dans la modernisation des stations de traitement.

De plus, USFilter introduit un nouveau modèle dans le secteur de la gestion déléguée des services d'eau aux Etats-Unis, modèle qui comprend un plan de rémunération basé sur les résultats. En effet, une partie des honoraires ne sera versée à l'entreprise qu'à condition d'avoir atteint des objectifs de performance, notamment dans les domaines du service à la clientèle, de la qualité de l'eau et de l'exploitation.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX - VIVENDI

52 rue d'Anjou - 75008 PARIS
Tél : 01.49.24.49.24 - Fax : 01.48.04.07.46
<http://www.vivendi.com>

PROCTER & GAMBLE

10 ANS DE PROTECTION DU LITTORAL

En 1992, Procter & Gamble créait en France la Fondation d'entreprise pour la protection du littoral, avec pour partenaire exclusif, le Conservatoire du Littoral. Les missions de la Fondation : soutenir la recherche scientifique, participer à la réhabilitation d'espaces menacés et diffuser les connaissances.

Depuis 10 ans, la Fondation d'entreprise Procter & Gamble s'est engagée au service de la protection du littoral, "cause durable" que l'entreprise considère comme un devoir pour les générations actuelles et futures. Cet engagement se concrétise autour de 3 axes :

- Soutenir la recherche, par la mise en place d'études scientifiques d'un intérêt direct pour le Conservatoire du Littoral,
- Participer à la réhabilitation des espaces naturels fragiles et menacés,
- Diffuser les connaissances, par des publications scientifiques, des colloques, et des campagnes d'éducation et de sensibilisation du grand public.

En 2002, les deux partenaires fêtent dix ans d'une collaboration exemplaire entre secteurs privé et public.

Encouragée par la reconnaissance des milieux scientifiques et convaincue qu'il reste encore beaucoup à faire, Procter & Gamble a décidé de poursuivre son partenariat exclusif avec le Conservatoire du Littoral, en renouvelant sa Fondation pour 5 ans minimum. Se concentrant sur les risques qui menacent le littoral - accidents, pollution, réchauffement climatique, tourisme de masse ... la Fondation axera ses travaux autour d'une idée forte : "Comment gérer durablement le littoral face aux risques qui le menacent ?"

Première illustration concrète de ce programme, la Fondation se penchera sur la pollution et les macro-déchets sur les côtes françaises à travers le lancement d'une étude scientifique nationale.

PROCTER & GAMBLE

96 avenue Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Tél. : 01 40 88 56 86 - Fax : 01 40 88 56 62

STEREAU ACQUIERT IDAGUA

Stereau, filiale ingénierie et travaux du Groupe Saur, a fait l'acquisition d'Idagua, société d'ingénierie espagnole, spécialisée dans le traitement des eaux industrielles.

Idagua, est présente sur de nombreux secteurs du marché industriel tels que l'agroalimentaire, l'énergie, la chimie, la métallurgie et le textile. Elle compte parmi ses clients de références Coca Cola, Pepsi, Pernod Ricard ou encore Nestlé et a réalisé, en 2001, un chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros. Idagua, maîtrise les technologies de traitement des eaux de process parmi lesquelles la déminéralisation et l'osmose inverse.

Cette acquisition correspond à la volonté de Stereau de renforcer son positionnement sur le secteur industriel.

Les savoir-faire conjugués des deux sociétés, tant sur le plan technologique que commercial, permettent d'envisager des développements importants sur les marchés du traitement des eaux de process et de l'assainissement industriel en France et à l'international.

SAUR FRANCE

1, avenue Eugène Freyssinet
78064 Saint Quentin en Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 60 26 94
www.saur.com

“GLOBAL WATER PARTNERSHIP”

CHANGEMENT DE STATUT ET RENFORCEMENT DE SON RÔLE

A compter du 1^{er} juillet 2002, le “Global Water Partnership” devient “GWPO” c’est-à-dire “Global Water Partnership Organization”. De ce fait le “GWP” qui n’avait pas de statut propre puisqu’il était une sorte d’antenne particulière rattachée au “SIDA” (Swedish International Development Cooperation Agency) qui lui-même dépend du Ministère des Affaires Étrangères Suédois, va devenir une entité totalement séparée. Cela découle de la décision prise en août dernier par le “Steering Committee” du “GWP”. Cette orientation - au moins les premières années - ne changera rien à la philosophie du “GWP”, ni à son rôle, ses missions ou son mode de fonctionnement. Cela aura pour conséquence de clarifier la situation pour certains pays et peut-être de permettre d’accroître la participation ; certains pays s’étant montrés réticents pour contribuer au financement d’un organisme “appartenant” au Gouvernement Suédois. Cela permettra aussi de simplifier certaines procédures administratives et financières. La base géographique restera la même : la Suède, avec simplement changement de locaux.

Le rôle de “faciliteur” du “GWP”, concept nouveau au niveau des organisations internationales, est très apprécié.

Les deux événements à venir (Johannesburg, 2nd Sommet Mondial sur le Développement Durable, août 2002 et Kyoto, 3^{ème} Forum Mondial de l’Eau, mars 2003) vont rappeler à la communauté internationale qu’il reste beaucoup à faire dans le domaine de l’eau et qu’il y a des urgences de plus en plus pressantes. Cela signifie qu’une certaine pression sociale et politique va s’accroître et que l’on va chercher, à travers les organisations existantes qui présentent un bilan plutôt positif, à faire avancer les choses; de ce point de vue, sur la scène internationale, le “GWP” est à l’évidence bien ressenti et présente après 6 ans d’existence un bilan positif de ses actions. À titre d’exemples, le Danemark veut devenir “CWP” (Country Water Partnership) - ce qui signifie que le Danemark considère qu’il peut encore apprendre des autres dans le domaine de l’eau ; l’Autriche de même, en souhaitant entraîner par la même occasion tous les pays du Bassin Danube, et créer un AWP Alpes (Area Water Partnership) ; l’Espagne a proposé ses services avec un nouveau Centre de ressources (plutôt spécialisé sur

l’eau en Amérique centrale et latine) ; l’Italie a manifesté récemment son intérêt pour collaborer avec le GWP ; la Banque Mondiale dans ses projets de financement d’investissements dans le secteur de l’eau souhaite de plus en plus fréquemment une sorte de validation par le GWP local ; l’Union Européenne pour 2002 et pour la première fois apportera son soutien ; l’Australie et la Nouvelle Zélande veulent développer un RWP Pacific (Regional Water Partnership), de même pour les Caraïbes et l’Afrique centrale.

La France a mis à disposition permanente un expert auprès du GWP (M. Daniel Valensuela).

Le **Toolbox**, cinq mois après son lancement, devient une référence pour beaucoup de pays en voie de développement. Il s’agit d’un recueil d’expériences, d’instruments et d’experts sur les exemples de gestion intégrée des ressources en eau à destination des gestionnaires de bassins, des décideurs en aménagement du territoire, mais aussi les administrations et les ONG.

Lors du sommet de Johannesburg, le “GWP” s’attachera à développer trois thématiques : la Gouvernance efficace de l’eau, le partage d’expérience (au travers de la Toolbox), les bénéfices retirés d’une approche partenariale.

Par ailleurs, le “GWP” sera présent sur “les Dialogues” : celui de la Gouvernance, pour lequel il est pilote, avec l’UNDP et l’ICLEI ; mais aussi eau-environnement et alimentation, eau et changement de climat, financement des infrastructures, eau et pauvreté.

Le Programme Associé RIOB/GWP sur le Développement des Organismes de Bassin dans le monde entre dans sa phase opérationnelle.

- La 7^{ème} rencontre annuelle des “Consulting Partners” du “GWP” aura lieu à Accra (GHANA) les 17 et 18 juin prochain.

GWP

Sida - S105 25 STOCKHOLM

Tél. : 46.0.8.698.50.00 - Fax : 46.0.8.698.56.27

<http://www.gwpforum.org>

2^{ÈME} FORUM QUÉBÉCOIS SUR LA GESTION DE L’EAU PAR BASSIN VERSANT

Les 14 et 15 mai dernier, au château Bonne Entente de Sainte Foy, le **second forum québécois sur la gestion de l’eau par bassin versant s’est tenu, à l’initiative de “Réseau Environnement”**.

Ces deux jours de conférence ont permis :

- D’établir une mise à niveau des connaissances concernant la gestion de l’eau par bassin versant du point de vue de la finalité poursuivie, du concept, de son organisation et de sa mise en œuvre
- Comprendre le contexte québécois dans lequel s’inscrit actuellement la gestion par bassin versant
- Prendre connaissance et tirer profit de l’expérience québécoise en matière de gestion par bassin versant du point de vue de son développement et de sa mise en œuvre à l’échelle de l’ensemble de l’Etat.

- Favoriser le dialogue et la concertation entre les différents intervenants associés à la gestion de l’eau par bassin versant au Québec
- Préciser les besoins des organismes de bassin versant existants ainsi que leur rôle actuel et à venir dans l’organisation et la mise en œuvre de la gestion de l’eau par bassin versant au Québec.

RÉSEAU ENVIRONNEMENT

911 rue Jean Talon Est

Bureau 220

MONTREAL h2r 1v5 - QUÉBEC

Tél. : 514 270 7110 - Fax : 514 270 7154

www.reseau-environnement.com

FORUM MONDIAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

DU 14 AU 19 JUILLET 2002 - GENÈVE

Le **Forum Mondial de la Société Civile** se réunira à Genève au Centre International des Conférences de Genève (CICG) du 14 au 19 juillet 2002, entre la 1^{ère} PrépCom du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, le Groupe de Travail des Nations Unies sur les Populations Autochtones et une semaine avant la Sous-Commission des Droits de l'Homme de l'ONU.

Le Forum organisera des sessions d'information et de discussion, des ateliers et des groupes de travail thématiques. Il permettra d'adopter des recommandations, de partager l'information et de renforcer la coopération avec les autres organisations.

Parmi les principaux groupes de travail thématiques, on notera celui consacré à **l'environnement et au développement durable**.

Un village mondial de la société civile et des activités culturelles seront ouverts au public et permettront aux participants d'assister à des concerts, projections de films, expositions de photos, pièces de théâtre, spécialités culinaires, etc.

Des espaces d'exposition permettront de présenter des organisations à l'intérieur du Centre de conférences, ainsi qu'au "village de la société civile".

Tél : 41 22 959 88 55 - Fax : 41 22 959 88 51
 forum@mandint.org
<http://www.worldcivilsociety.org>

INITIATIVE EUROPÉENNE POUR L'EAU

1^{ÈRE} RÉUNION AVANT JOHANNESBURG

Les 22 et 23 avril derniers, s'est tenu à Bruxelles la 1^{ère} rencontre de l'**Initiative Européenne pour l'Eau**.

Souhaitée par la Commission Européenne et mise en place par la Direction Générale Environnement, cette Initiative a pour but de promouvoir une utilisation durable des ressources en eau notamment en s'appuyant sur le principe de gestion intégrée des bassins versants.

En vue de la préparation du Sommet de Johannesburg, l'Initiative a entrepris une action régionale consacrée à l'Afrique, pour fédérer les efforts de tous les partenaires présents et assurer une meilleure efficacité des ressources financières affectées aux différents projets en matière d'assainissement, d'alimentation en eau potable et de gestion de la ressource.

Quatre thématiques prioritaires ont été définies par un **Nouveau Programme d'Actions pour l'Eau en Afrique (NAPAW)** :

- la gestion intégrée des bassins versants ;
- l'alimentation en eau et l'assainissement ;
- le financement de l'eau ;
- les aspects organisationnels.

Une seconde réunion devrait permettre, après consultation de représentants africains, de confirmer ces choix et de structurer la poursuite de la réflexion pour des propositions au Sommet de Johannesburg.

COMMISSION EUROPEENNE
 DG XII - 200 rue de la loi
 B-1049 BRUXELLES - BELGIQUE

CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

UNE ENQUÊTE SUR LES ACTIONS POUR L'EAU DANS LE MONDE

Le "Water Action Unit" du **Conseil Mondial de l'Eau** a publié la 1^{ère} version d'un rapport intitulé "**Les actions pour l'eau dans le monde**" destiné à être présenté au 3^{ème} Sommet Mondial de l'Eau de Kyoto.

Ce rapport offre une vue d'ensemble des actions qui sont actuellement entreprises par le monde pour améliorer les modalités de gestion de l'eau. Comment les membres de la communauté de l'eau travaillent-ils pour répondre à des besoins aussi urgents que l'alimentation en eau potable et les services d'assainissement pour tous ? Que font-ils pour fournir de l'eau en quantité suffisante pour l'agriculture afin de soutenir le développement rural, économique et social ? Que font-ils pour assurer la pérennité et l'équilibre des écosystèmes, qui fournissent l'eau potable dont nous dépendons tous ? Et de quelle manière le font-ils pour être sûrs que l'eau et la terre soient gérés de manière intégrée ? La réalisation et la multiplication de ces actions peuvent permettre d'atteindre la **Vision Mondiale de l'Eau**, document d'introduction au Second Forum de l'Eau (qui s'est tenu en mars 2000 à la Haye). Ce rapport doit prouver aux décideurs présents à Kyoto, Shiga et Osaka que la concrétisation de la Vision demande simplement que la communauté de l'eau en ait la volonté. Les actions déjà entreprises de par le monde montrent comment cela peut être fait.

L'objet de ce rapport n'est pas d'évaluer ni de juger si les actions en cours sont ou ne sont pas adaptées. Il s'agit de se projeter en avant et d'anticiper les priorités restantes, compte-tenu des actions déjà entreprises. Dans quelles directions doivent se concentrer les énergies à court terme, pour compléter ce qui est déjà en cours ? A travers cet inventaire des milliers d'actions entreprises dans le monde, des individuels et des organisations oeuvrant autour des mêmes thèmes doivent pouvoir entrer en contact, trouver des synergies, voire établir des partenariats.

Les conclusions de cette étude, sur les priorités émergentes, seront discutées lors d'une session spéciale au prochain Forum Mondial de l'Eau.

CONSEIL MONDIAL DE L'EAU
 10 place de la Joliette - 13304 MARSEILLE Cedex 2
 Tél : 04.91.99.41.00 - Fax : 04.91.99.41.01
wwc@worldwatercouncil.org
www.worldwatercouncil.org

UNESCO : SYMPOSIUM HELP

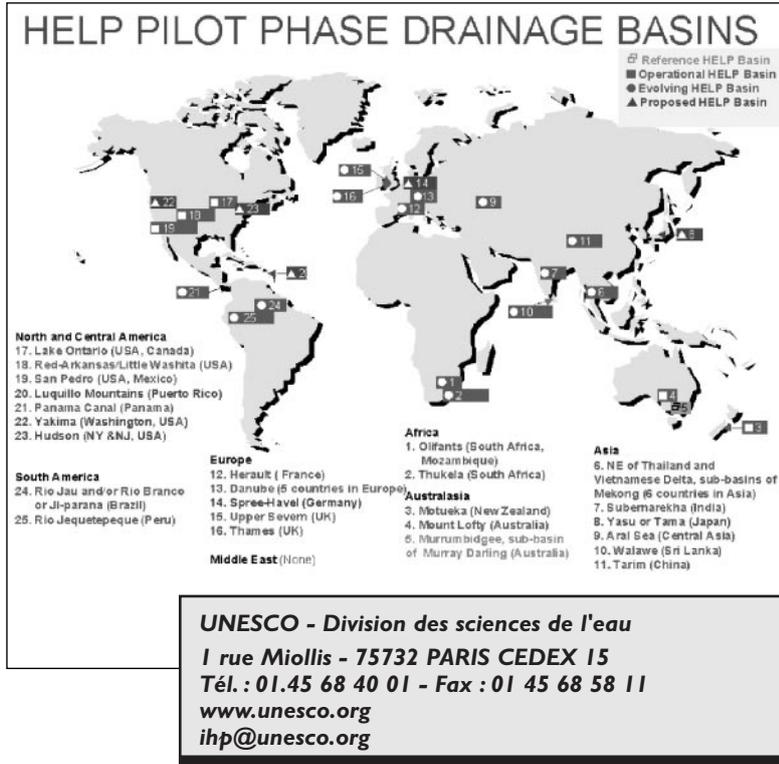
DU 18 AU 22 AOÛT 2002 - KALMAR - SUÈDE

Lancé en février 1999 à Genève par l'UNESCO et l'Organisation Mondiale de Météorologie pour rapprocher l'hydrologie expérimentale et les politiques de gestion des ressources en eau, **HELP** (Hydrology for the Environment, Life and Policy) s'intègre au **PHI** (Programme Hydrologique International), dont la 6^{ème} phase se déroule de 2002 à 2007.

A travers l'établissement d'un réseau de bassins versants (25 en 2001), HELP a pour objectif de dresser un bilan critique des politiques de gestion de l'eau mises en place.

Du 18 au 22 août prochain, à Kalmar en Suède, se tiendra, à l'initiative du comité suédois du PHI, un symposium intitulé "**Pour une gestion intégrée des bassins versants : accélérer le dialogue entre scientifiques, politiques et décideurs**".

A travers l'échange d'expériences, se dresseront des lignes directrices pour HELP qui pourrait être applicables dans des conditions climatiques et socio-culturelles variables.



SALON INTERNATIONAL DE L'EAU ET DE LA PISCINE DU 16 AU 19 OCTOBRE 2002 - MEXICO

Le premier salon international de l'eau et de la piscine de Mexico aura lieu du 16 au 19 octobre prochains. En cette année mondiale de l'écotourisme, il rassemblera les professionnels de nombreux pays venus présenter leurs nouveaux produits.



**SALON INTERNATIONAL
DE L'EAU ET DE LA PISCINE**
esipam@prodigy.net.mx

UNIVERSITÉ SIMON FRASER L'EAU ET L'AVENIR DE LA VIE SUR TERRE 22 ET 23 MAI 2002 - VANCOUVER

L'université Simon Fraser de Vancouver organise les 22 et 23 mai un séminaire de réflexion sur une nécessaire sécurité pour l'eau et pour l'avenir de la vie sur Terre. Les experts réunis, issus des administrations, des ONG, des instituts de recherche, auront à coeur d'identifier les aspects critiques de la gestion actuelle de la ressource et de proposer des solutions qui seront intégrées à la réflexion canadienne présentée à Kyoto lors du 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

SIMON FRASER UNIVERSITY
 1300 West Mall Complex - Burnaby
 British Columbia - CANADA V5A 1S6
www.sfu.ca

INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE - IEPF

LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES PAR BASSIN

Publié sous la signature de Jean BURTON par l'**Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie** (IEPF), ce manuel de formation s'est enrichi des travaux menés dans la communauté internationale depuis les dix dernières années. Sans vouloir être une synthèse de l'état actuel du débat sur la gestion de l'eau par bassin, l'ouvrage se veut d'abord et avant tout pratique.

L'auteur présente les principes qui sous-tendent le concept de gestion intégrée par bassin et met l'accent sur des approches et des outils de gestion qui en facilitent l'application selon la nature et les dimensions du territoire visé.

Le manuel se divise en deux parties. La première, plus conceptuelle, passe en revue diverses définitions et certains enjeux liés à la gestion intégrée par bassin. La seconde partie, résolument axée sur la formation, conduit le lecteur et le formateur à travers une démarche de gestion. La formule proposée est celle du séminaire,

d'une durée suggérée de deux semaines, qui a déjà été appliquée à six reprises par des bassins internationaux et nationaux en Afrique et en Asie du Sud-Est. En plus des outils pédagogiques pratiques destinés aux participants, le manuel fournit des instructions détaillées aux formateurs. Il s'agit avant tout d'un guide méthodologique qui met l'accent sur une utilisation optimale des connaissances existantes de l'expertise disponible.

Le manuel peut être consulté en ligne sur le site : www.reseaux.org.

**INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA FRANCOPHONIE**
56 rue Saint-Pierre - QUÉBEC - CANADA G1K 4A1

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ - OMS

RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DE LA SITUATION MONDIALE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT EN 2000

Cet ouvrage de l'**Organisation Mondiale de la Santé** fait état, par pays et par région, de la situation mondiale du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en 2000.

A la différence des efforts antérieurs de surveillance qui s'appuyaient sur l'information provenant des fournisseurs de services, le rapport 2000 utilise les données provenant des utilisateurs, obtenues grâce à des enquêtes auprès des ménages. En se concentrant sur les utilisateurs plutôt que sur les prestataires de services comme source première de l'information, le rapport établit un point de départ permettant d'obtenir une image plus précise des initiatives locales que l'on reconnaît à présent comme étant indispensables à l'instaura-

tion d'améliorations durables. Autre innovation, le rapport utilise le type de technologie comme indicateur de l'accès à un approvisionnement en eau et à un assainissement améliorés.

En outre, le rapport compare les données actuelles aux données de 1990 et évalue la possibilité d'atteindre les objectifs fixés pour 2015.

OMS
Marketing et Diffusion £1211 Genève 27 - SUISSE
Tél. : 41 22 791 24 76 - Fax : 41 22 791 48 57
publications@who.int

RICHARD MAS, LE PHOTOGRAPHE DE L'EAU



Paysages, nature, mais aussi travail des hommes sur le terrain, réparation navale, **Richard MAS** s'est passionné depuis longtemps pour l'eau.

Ses photographies sont utilisées notamment par Vivendi Water, le Groupe des Eaux de Marseille, des magazines tels que "Hydroplus" ou "l'Eau, l'Industrie, les Nuisances".

Richard MAS dispose d'une photothèque rassemblant une multitude d'images, sur de nombreux thèmes en rapport avec l'eau.

Il peut aussi effectuer des prises de vues sur commande et des films documentaires, en France et à l'Étranger.

RICHARD MAS
BP 2175 - 13205 MARSEILLE CEDEX 01
Tél. : 04 42 10 47 20 - Fax : 04 91 92 61 40
richard-mas@club-internet.fr
www.richardmas.com

TEC ET DOC

L'AQUACULTURE DE A À Z

Les interactions entre milieux aquatiques et milieux terrestres font qu'une grande partie du vocabulaire employé en aquaculture dérive souvent du vocabulaire agricole. Il en est de même pour l'économie, la nutrition, l'hygiène et la santé des animaux. La panoplie de termes employés en aquaculture s'est donc enrichie en empruntant la terminologie d'autres disciplines spécialisées. L'aquaculture étant un domaine de production en pleine croissance et désormais nettement identifié, il convenait de mettre à la disposition du lecteur francophone, sinon une encyclopédie, du moins un lexique complet pouvant répondre à un grand nombre d'interrogations en la matière.

L'aquaculture de A à Z est le fruit d'une importante collecte d'informations issues des traditions et des travaux scientifiques les plus récents, confiée à quatre spécialistes reconnus de la recherche et de la valorisation aquacoles. Il rassemble les définitions et développements se rapportant à plus de 8 300 entrées principales. Des photos, des dessins et des diagrammes aident à la compréhension du texte, complétés en fin d'ouvrage par des planches couleurs. Il présente également des activités et les coordonnées complètes de 161 organismes publics et privés intervenant dans le développement de l'aquaculture en France, en Suisse, en Belgique et au Canada.

EDITIONS TEC ET DOC LAVOISIER

14 rue de Provigny - 94236 CACHAN CEDEX
Tél. : 01 47 40 67 00 - Fax : 01 47 40 67 02
editions@Lavoisier.fr

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE - SAF

LA LOI ET LES USAGES DE L'EAU

La Société des Agriculteurs de France (SAF) publie les actes du colloque organisé en collaboration avec l'Association Française de Droit Rural (AFDR). Les agriculteurs agissent dans le cadre d'un système légal et réglementaire mis en place par le législateur dès la loi de 1964 est adapté depuis, jusqu'au projet de loi déposé par la Ministre Dominique Voynet pour transcrire la Directive-Cadre Européenne sur l'eau.

C'est ce cadre juridique que des spécialistes universitaires et des professionnels expliquent dans cet ouvrage.

Acteurs publics et professionnels y débattent des préoccupations de chacun et de la prise de conscience réelle des difficultés à surmonter pour résoudre un problème à la fois sociétal et patrimonial.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

8 rue d'Athènes - 75009 PARIS
Fax : 01 44 53 15 25

LE DIC-AGRI 2002 EST PARU

Le DIC-AGRI 2002, annuaire de l'agriculture et de l'environnement, rassemble toutes les informations mises à jour concernant l'agriculture, l'environnement, l'agro-alimentaire, la pêche, l'agriculture biologique, l'aménagement du territoire et l'agro-fourmiture, en France.

DIC-AGRI 2002 propose les adresses et les coordonnées des organismes et des entreprises, avec leurs dirigeants, l'administration, la presse spécialisée, les organisations professionnelles, les banques, les compagnies d'assurance, les caisses de retraite et de mutualité, les instituts de formation, les établissements d'enseignement, la recherche, les agences de communication, les services de tourisme, les cabinets de recrutement, etc.

EPS - EDITIONS ET PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES

25 rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 70 74 94 - Fax : 01 44 70 74 99

VILLAGE MONDIAL : L'ENTREPRISE VERTE

La responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise est à la mode. Le succès de The Body Shop et de Nature & Découvertes, par exemple, le prouve : le public accueille de plus en plus favorablement ces entreprises qui rompent avec la gestion traditionnelle en s'attachant à créer une triple valeur ajoutée économique mais aussi sociale et environnementale.

Pourtant, le développement durable ne repose pas uniquement sur un engouement ponctuel du public. Les nombreux exemples cités dans cet ouvrage riche et documenté le montrent : dans la lignée d'entreprises pionnières comme Patagonia, Ben & Jerry's ou The Cooperative Bank, les plus grands groupes mondiaux comme Nike, Shell, Interface, Novo ou Migros font aujourd'hui de cette démarche un facteur d'efficacité, un levier de création de valeur et une source d'innovation pour l'entreprise. En France aussi, les nouveaux textes de lois commencent à intégrer ces questions et il est désormais évident qu'à l'avenir, les entreprises, quel que soit leur secteur, devront se préoccuper de ces enjeux.

Repenser la raison d'être et la finalité de l'entreprise : telle est la démarche indispensable à la mise en place d'une stratégie de développement durable. Elisabeth Laville fait ici la somme de ces pratiques et propose des pistes concrètes - procédés de production écologiques mais aussi achats, marketing, communication et ressources humaines "responsables" - à ceux qui veulent, non pas subir, mais anticiper et mener la révolution du développement durable.

VILLAGE MONDIAL - PEARSON EDUCATION

47 bis rue de Vinaigriers - 75010 PARIS
Tél. : 01 72 74 90 00 - Fax : 01 42 05 23 39

LU DANS LA PRESSE

“LA LETTRE DU SAI”

PRÉPARATION DE JOHANNESBURG 2002

Chaque semaine, le **Service des Affaires Internationales (SAI)** de la Direction Générale de l'Administration, des Finances et des Affaires Internationales (DGAFAI) du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, publie une lettre électronique.

Celle du 24 avril rappelle que le Comité Français pour le Sommet Mondial du Développement Durable, présidé par **Michel MOUSEL**, a tenu sa 3^{ème} séance plénière le 16 avril, dans ses nouveaux locaux, 66 rue de Bellechasse 75007 Paris. Cette séance a été l'occasion de préciser le contenu des “Journées de Rennes”, programmées le 1 et 2 juillet, au cours desquelles seront rendus publics les travaux du Comité, ainsi que le contenu du Livre Blanc qui sera diffusé à Johannesburg.

Le Comité s'est fixé 12 thèmes de réflexion prioritaires : l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la coopération internationale, le commerce éthique et équitable, les inégalités sociales et écologiques, les garanties d'accès aux biens essentiels, les partenariats et financements public/privé, les villes et autorités locales, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, les contributions des milieux de la recherche.

Plus de 200 personnalités, représentant l'ensemble des acteurs français du développement durable, participent à ces réflexions. Les travaux doivent permettre de déboucher d'une part sur des propositions et recommandations à l'intention des instances internationales, européennes et nationales ; et d'autre part sur des partenariats entre les différents acteurs. Les informations sur les travaux du Comité peuvent d'ores et déjà être obtenues auprès de l'équipe d'animation du Comité.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - SAI - DGAFAI

20, avenue de Ségur – 75007 Paris
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

“OBJECTIF TERRE”

PRÉPARATION DE JOHANNESBURG 2002

“Objectif Terre” est une publication de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie, organe subsidiaire de l'**Agence Intergouvernementale de la Francophonie**, et paraît trois fois par an (en avril, août et décembre). “Objectif Terre” vise à contribuer au renforcement des capacités nationales et au développement des partenariats dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement. Ses objectifs sont de diffuser de l'information en français et de diriger les lecteurs vers d'autres informations pertinentes sur les négociations, la mise en oeuvre et les liens entre les trois conventions de Rio : changements climatiques, désertification et diversité biologique.

Cette publication est conçue et produite par l'Observatoire de l'Écopolitique Internationale de l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'Université du Québec à Montréal.

A moins de quatre mois de la tenue du Sommet Mondial du Développement Durable, le numéro d'avril d'“Objectif Terre” porte une attention toute spéciale aux débats et différentes activités préparatoires qui contribueront à donner forme aux résultats du Sommet, avec notamment le compte-rendu d'un entretien avec le Secrétaire exécutif de la convention sur la lutte contre la désertification, M. Hama Arba Diallo.

INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE (IEPF)

56 rue Saint-Pierre - Québec - G1K 4A1 CANADA
Tél. : 418 692 5727 - Fax : 418 692 5644
www.iepf.org

“AQUALOGIE”

GUIDE 2002 DES SERVICES
DU TRAITEMENT DE L'EAU

Publié par l'Union des Entreprises d’Affichage de l’Eau (UAE), “**AQUALOGIE**” est la 1^{ère} revue française des professionnels du traitement de l'eau au point d'utilisation.

Ce guide des services a pour objectif majeur de présenter aux clients potentiels une information sur les principales caractéristiques de l'activité des spécialistes de ce métier.

Un mémento juridique et un guide technique complète l'ouvrage.

UNION DES ENTREPRISES D’AFFICHAGE DE L’EAU

22 rue de la Pépinière
75008 PARIS
Tél. : 01 42 93 42 42 - Fax : 01 45 22 33 55

REVUE “TIERS MONDE”

LES NOUVELLES POLITIQUES
DE L'EAU

Le numéro 166 de la Revue “**Tiers Monde**” est consacré aux nouvelles politiques de l'eau / enjeux urbains, ruraux, régionaux”. Dédié aux pays du Sud, bien sûr, combinant analyses théoriques et études de cas, il comporte des articles sur l'approche institutionnelle des politiques de l'eau, la gestion des villes et la question de l'équité (Afrique, Algérie), l'approche des questions de l'irrigation via les droits de propriété (Inde, Maroc), le choix du bassin fluvial comme territoire politique de la gestion décentralisée de l'eau (Brésil, Mexique, Indonésie), les enjeux géopolitiques et institutionnels des fleuves internationaux en Afrique et la prise en compte du long terme dans les planifications nationales (Tunisie).

REVUE TIERS MONDE

45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél. : 01 43 94 72 26 - Fax : 01 43 94 72 44
tiermond@univ-paris.fr

“LE PARISIEN”

LA CITÉ DE L'EAU DE CHOISY-LE-ROI
ATTEND PLUSIEURS MILLIERS
DE VISITEURS

“Le Parisien” du 30 avril dernier a annoncé l'installation de la **Cité de l'Eau**, sur les quais de Seine, à proximité de l'usine des eaux, à Choisy-Le-Roi.

Prélude au deuxième **Festival de l'Oh**, qui aura lieu les 25 et 26 mai dans le Val-de-Marne, la Cité de l'Eau renouvelle son édition de l'an dernier en offrant sur trois grands pavillons un formidable espace de découverte de l'eau.

Un parcours exceptionnel à la fois émotionnel et pédagogique vous mène dans un grand voyage au fil de l'eau pour mieux la respecter, l'économiser, la partager. Réalisée en partenariat avec l'inspection académique, elle constitue un outil sérieux pour les scolaires (déjà 3 500 inscrits) et pour leurs familles.

Cette manifestation se veut aussi une action de solidarité avec les pays pauvres : en vous attardant un peu plus dans l'un des pavillons, vous pourrez aussi découvrir la coopération décentralisée engagée par le département des Yvelines dans plusieurs pays, afin que l'eau soit un droit pour tous.

LE PARISIEN

25 av Michelet - 93408 Saint Ouen Cedex
Tél. : 01 40 10 30 30
www.leparisien.fr

“RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX” : DES FINANCEMENTS DURABLES DE LA BANQUE MONDIALE

Publiée par Terra Nova Conseil en partenariat avec le Groupe Investissement Responsable Canadien, cette lettre électronique francophone comporte 44 numéros par an.

Dans son numéro 4, elle se fait l'écho d'un nouveau cadre lancé par le groupe Banque Mondiale pour le financement durable.

A l'occasion de la conférence de Melbourne ENVIRO 2002, la Société Financière Internationale (SFI), l'une des cinq institutions qui constituent le Groupe Banque Mondiale, présente les grandes lignes d'un cadre qui permettra d'évaluer la durabilité des projets du secteur privé dans des pays en voie de développement.

Avec ce nouveau cadre, les entreprises privées qui demandent un financement pour un projet seront invitées à aller au-delà de la seule conformité aux normes et à être davantage proactives ; leur intérêt sera ainsi clairement lié à l'investissement durable. Une attitude proactive de la part des entreprises aurait notamment un effet positif sur la motivation de leurs employés et augmenterait leur accès aux marchés.

TERRA NOVA CONSEIL

32 rue Fortuny - 75017 PARIS
Tél. : 01 56 33 75 00



Office International de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

1 LES POMPES CENTRIFUGES Entretien et maintenance (12 Euros)	7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT Conception - Réception Entretien - Réhabilitation (13 Euros)	14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR Traitements et conditionnement (12 Euros)
2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES dans les réseaux d'adduction d'eau Techniques et méthodes (12 Euros)	8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION Des eaux usées urbaines Contraintes d'exploitation (10 Euros)	15 LES POMPES Démarrage, arrêt, variation de vitesse (12 Euros)
3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE Utilisation et contrôle de leur mise en oeuvre (10 Euros)	9 L'OZONATION DES EAUX Principe, exploitation et maintenance des installations (12 Euros)	16 LE DIOXYDE DE CHLORE Production - Utilisation Contrôle (12 Euros)
4 INSTRUMENTS DE MESURE dans le contrôle de la qualité des eaux Utilisation et entretien (13 Euros)	10 LA CHLORATION DES EAUX Principe, exploitation et maintenance des installations (12 Euros)	17 LA SURPRESSION Principe - Applications Dimensionnement (13 Euros)
5 LE COMPTAGE La distribution de l'eau potable (10 Euros)	11 LA TELEGESTION DES RESEAUX Principe, matériels et équipements, exploitation (12 Euros)	18 LE POMPAGE DES EAUX USEES Conception - Réception Entretien et maintenance (13 Euros)
6 LA ROBINETTERIE Choix - Mise en oeuvre Entretien (12 Euros)	12 POSE DES CANALISATIONS Pour l'adduction et la distribution de l'eau potable (16 Euros)	HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? (13 Euros)



Commande
Office International de l'Eau - Le CNFME
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - cnfme@oieau.fr

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN



PROCHAINES MANIFESTATIONS DU CEENBO

Le Réseau Régional des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale (CEENBO) organise plusieurs manifestations dans les mois prochains :

- du 13 au 15 juin 2002 - Varsovie (Pologne) : Atelier sur la "Mise en place de la Directive-Cadre Européenne sur l'eau dans les pays d'Europe Centrale et Orientale. Identification des pressions et évaluation des impacts ;
- du 16 au 20 octobre 2002 - Calimanesti (Roumanie) : Bureau du CEENBO - Atelier sur "les meilleures pratiques de gestion" ;
- les 5 et 6 juin 2003 - Constanta (Roumanie) : Atelier "étape et problèmes lors de la mise en place de la Directive-Cadre Européenne sur l'eau" ;

- les 11 et 12 septembre 2003 - Tulera (Roumanie) : Bureau du CEENBO - Atelier sur "la mise en place de la Directive-Cadre Européenne sur l'eau dans les pays d'Europe Centrale et Orientale - analyse économique".

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT - RIOB
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Fax : 01.40.08.01.45
riob2@wanadoo.fr
<http://www.riob.org>

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

ANNEE INTERNATIONALE DES MONTAGNES :

PROJET "LABEL - EAU DU MASSIF CENTRAL"



L'ONU a décrété 2002, Année Internationale des Montagnes.

Cette campagne vise une prise de conscience internationale de l'importance du rôle social, économique, environnemental et patrimonial des différents massifs montagneux de la planète. Placée sous le signe du développement durable, l'Année Internationale des Montagnes doit être l'occasion pour les acteurs du développement des massifs de se mobiliser sur des actions de nature et de contenu diversifiés, reflets des spécificités et de l'identité des montagnes françaises.

Le Comité National français a sélectionné un certain nombre de projets qu'il a jugé intéressants pour la promotion des régions de montagne.

Le "Label - Eau du Massif Central" présenté par l'Office International de l'Eau a ainsi été distingué. Ce label est un outil qui permettra de rassembler les volontés et les efforts vers un objectif commun, pour inciter les collectivités locales et les acteurs économiques du Massif Central à améliorer leur environnement en apportant non seulement une récompense / reconnaissance pour ceux qui font des efforts, mais également des conseils techniques, ainsi qu'un réseau de relations qui leur permettent de progresser vers la qualité.

L'objectif est de mobiliser un tiers environ des communes du Massif à un horizon de 5 ans.

La présentation détaillée de ce projet et des autres actions retenues est consultable sur le site :

www.datar.gouv.fr/montagnes2002

Rappelons que les 5 et 6 septembre prochain à Megève, le Colloque International sur la Gestion Intégrée des Hauts Bassins Versants marquera la participation française à l'Année Internationale des Montagnes.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

SUCCÈS POUR LE SÉMINAIRE DE SÉOUL

Fin avril, le Ministère Voréen de l'Environnement a organisé un séminaire sur "la réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées", qui a réuni plus de 800 participants.

La participation des experts de VIVENDI WATER et de l'Office International de l'Eau pour l'organisation de cette manifestation a contribué à renforcer l'image des entreprises françaises auprès des décideurs coréens du secteur de l'environnement.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
SNIDE
15 rue E. Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 29 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr
<http://www.oieau.org>

DATE	REF.	TITRE
11-14/06/02	02.A.06	Analyses élémentaires relatives à la bactériologie des eaux - 1° Partie
11-13/06/02	02.B.14	Les réactifs en traitement d'eau potable
11-14/06/02	02.C.07	Les compteurs d'eau
10-14/06/02	02.C.12	Recherche de fuites : Méthodes de corrélation acoustique
10-13/06/02	02.F.17	Exploiter des biofiltres et une désodorisation
11-13/06/02	02.E.25	La restauration et l'entretien des cours d'eau
18-20/06/02	02.B.15	Lutte contre les algues et leurs nuisances
17-21/06/02	02.E.05	Connaître le fonctionnement hydraulique des réseaux d'assainissement
18-20/06/02	02.E.29	Sécurité des personnels intervenant dans les réseaux d'assainissement
17-21/06/02	02.G.03	Le forage d'eau
17-21/06/02	02.L.11	Débitmétrie, pluviométrie et échantillonnage - 2° Parti : Perfectionnement
17-21/06/02	02.L.06	Exploitation et entretien des capteurs de qualité de l'eau
18-21/06/02	02.N.02	Résines échangeuses d'ions
24-28/06/02	02.F.01	Exploiter une station d'épuration - 1° Degré
24-28/06/02	02.L.05	Autosurveillance des stations d'épuration : Comment la réaliser ?
24-28/06/02	02.D.07	Utilisation des systèmes d'informatiques industrielle

Le détail de ces formations est disponible sur le Web : <http://www.oieau.org/stages>

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Notre sélection du mois de juin 2002 ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
13-15/06/02	Varsovie Pologne	Mise en place de la Directive-Cadre Européenne sur l'eau dans les pays d'Europe Centrale et Orientale	STP - RIOB 21, rue de Madrid - 75008 PARIS Fax : 01.40.08.01.45 riob2@wanadoo.fr www.riob.org
16-20/06/02	New Orleans Louisiane, USA	Tools, Information, and Resources for the Future of Drinking Water	AWWA 6666 W. Quincy Avenue CO 80235-3098 - DENVER - USA www.awwa.org/ace2002
17-18/06/02	Accra Ghana	7 ^{ème} Rencontre Anuelle des "ConsultingPartners" du "GWPO"	"GWPO" Sida - S105 25 STOCKHOLM Tél. : 46.0.8.698.50.00 - Fax : 46.0.8.698.56.27 www.gwpforum.org
17-19/06/02	Moscou RUSSIE	Rencontres de Moscou	MEDEF INTERNATIONAL 31 avenue Pierre 1er de Serbie 75784 PARIS Cedex 16 Tél. : 01 40 69 44 44 - Fax : 01 47 23 47 32 www.medef.fr
18-20/06/02	Lyon	"Métrologie" Mesures de débit, Echantillonnage, Analyses	CNFPT Limousin - Monique LEDOUX Pôle de Compétences Eau 55 rue de l'Ancienne Ecole Normale 87009 LIMOGES CEDEX Tél. : 05 55 30 08 73 - Fax : 05 55 30 08 89
19-20/06/02	Gruissan	Innovigne et vin Pollution de l'eau par les pesticides : état, diagnostic et actions engagées	www.innovigne-vin.com
21/06/02	Tours	"L'eau , agriculture, espace rural et santé" L'eau , son gîte, sa distribution, sa protection, son contrôle Aspects réglementaires	Institut National de Médecine Agricole 8 place Foire le Roi 37000 TOURS Tél. : 02 47 66 61 07 - Fax : 02 47 66 08 28 inmag@wanadoo.fr
20-21/06/02	Paris	Les Microorganismes Opportunistes dans les eaux, Efficacité des Traitements pour leur éradication	Faculté de Médecine - Gilles Husson Laboratoire d'Hydrologie 4 avenue de l'Observatoire - 75270 PARIS Tél. : 01 43 26 24 98 - Fax : 01 43 26 24 98 hussongp@pharmacie.univ-paris5.fr
26-27/06/2002	Paris	"Les Boues d'Épuration Urbaines et Industrielles : la problématique du volume"	Euroforum 35 rue Greneta - 75002 PARIS Tél. : 01 44 88 14 61 - Fax : 01 44 88 16 99
26-28/06/02	Port-au-Prince Haïti	Colloque International sur la Gestion Intégrée de l'Eau	Université Quisqueya Bureau du Recteur BP 796 - Port-au-Prince - Haïti Tél. : (509) 221 45 16
28/06-01/07/02	Budapest Hongrie	The Power of Networking for Water	Budapest University of Technology and Economy - Department of Water Resources Management Muegyetem Rkb. 3 - H 1111 Budapest Fax : 36 1 463 1879 ijjas@elender.hu

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>